

Biopsie des ganglions ou masse superficielle

Hôpital de Chicoutimi

Qu'est-ce que c'est?

Votre médecin vous a prescrit une biopsie d'un ganglion ou d'une masse superficielle sous guidage échographique. Le but de la biopsie est d'obtenir une petite quantité de tissu à un endroit précis afin de le faire analyser. Le tout se fera sous guidage échographique pour visualiser l'endroit ou effectuer la prise d'échantillon.



- Ces examens se font sur rendez-vous seulement.
- La durée de l'examen est d'environ une heure au total.
- Les résultats de votre examen seront transmis à votre médecin, d'ici 10 jours.
- S'il vous est impossible de vous présenter à votre rendez-vous, avisez-nous au 418 541-1234, poste 202296.

Préparation à l'examen

Les informations suivantes sont très importantes à savoir pour l'équipe médicale il faudra nous indiquer lors de l'appel de votre rendez-vous si vous :

- êtes allergique à certains médicaments;
- prenez des médicaments pour éclaircir le sang (anticoagulants ou antiplaquettaires).

Le jour de l'examen

- Prenez vos médicaments habituels du matin avec un peu d'eau, sauf ceux qu'on vous a demandé de ne pas prendre.
- Ne portez aucun bijou ou piercing. Laissez les objets de valeur à la maison.
- Apportez vos cartes d'assurance maladie et d'hôpital ainsi que votre liste de médicaments. Si vous n'avez pas de carte d'hôpital, présentez-vous 15 minutes avant l'heure de votre rendez-vous au guichet n° 4 de la clinique externe pour l'obtenir.
- Dirigez-vous en radiologie au premier étage (aile B) de l'hôpital de Chicoutimi.
- Vous devez vous y inscrire auprès de la secrétaire.
- Un technologue viendra vous chercher et vous expliquera la procédure.
- Vous devrez retirer vos vêtements et porter une jaquette d'hôpital.
- Vous serez ensuite installé confortablement.
- Suite à la désinfection, le radiologiste fera une anesthésie locale. Il introduira une aiguille et procédera au prélèvement. Il est important de ne pas bouger.
- Le tout étant fait stérilement, il est important de ne rien toucher.
- Après les prélèvements, un pansement sera mis en place, il est important de le garder au sec pendant 24 heures.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à en parler au technologue ou au radiologiste.

Questions / notes :

- [illegible]

- Vous pouvez reprendre vos activités normales.
- La région où la biopsie a été réalisée sera sensible. Ceci est normal.
- Ne prenez pas de médicaments contenant de l'acide acétylsalicylique (ex. : ASA, Advil, anti-inflammatoire) pour 24 h.
- Vous pouvez prendre de l'acétaminophène (Tylenol) aux 4 à 6 h si besoin.
- Il est important de garder le pansement au sec durant 24 heures.
- Il est permis de prendre une douche après le retrait du pansement.
- Évitez la baignade pendant au moins 7 jours, le but étant d'éviter les infections.
- Une ecchymose ou une petite bosse peuvent apparaître au site de ponction, accompagnées d'un léger saignement.

